



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 26 février 2019

Transition numérique et cybersécurité

La Région et ses partenaires déploient un plan d'actions à destination des entreprises régionales

Si elle représente un immense vivier d'opportunités pour les entreprises, la digitalisation de l'économie comporte également des risques qu'il s'agit de maîtriser par l'intégration d'outils adaptés mais surtout par la mise en place de process et l'acquisition de bonnes pratiques. Afin de soutenir les entreprises dans cette mutation, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a sélectionné 5 opérateurs mandatés pour mener des actions d'information, de conseil et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire régional.

Parce qu'elle impacte l'organisation du travail, les modes de production, la relation aux tiers ou encore les besoins en compétences, la transition numérique des entreprises est un véritable enjeu de développement et de compétitivité. Pourtant, le niveau d'intégration du numérique dans les entreprises régionales reste faible. Face à ces constats, la Région a fait de la transition numérique des entreprises l'une des priorités de son schéma régional dédié au développement économique et à l'innovation.

A ce titre, elle a engagé un appel à projets visant à sélectionner des opérateurs de terrain pour accompagner les entreprises face aux enjeux de la transition numérique. A l'issue du processus de sélection, **5 opérateurs ont été retenus** pour sensibiliser et accompagner les entreprises régionales dans la transition numérique et dans une meilleure prise en compte de la cybersécurité : **la CCI Occitanie, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, l'association La Mêlée, le BIC Crescendo et la Fédération Française du Bâtiment.**

« Les mutations numériques impactent nos entreprises à de nombreux niveaux stratégiques pour leur développement. En matière de production, de commercialisation mais aussi de compétences et d'emploi, la question du numérique est désormais cruciale pour la montée en puissance de nos entreprises régionales. Il est donc primordial d'intégrer ces enjeux au cœur du projet d'entreprise. Pour cela, nous avons bâti avec 5 opérateurs de terrain, un plan d'actions adapté aux besoins et attentes des entreprises et acteurs économiques, notamment nos TPE-PME, et ce dans tous les territoires » a déclaré Carole Delga.

Dans ce cadre, la Région mobilisera un **budget de plus de 900 000 € sur trois ans** qui permettra le financement à hauteur de 50% des programmes d'actions déployés par les 5 opérateurs retenus. Les entreprises de la région pourront ainsi **participer à des actions d'information et de sensibilisation, bénéficier de conseils et de diagnostics numériques ou encore identifier les prestataires les mieux adaptés à leurs besoins.**

Un agenda en ligne pour tout savoir sur les programmes d'actions proposés

Découvrir les applications dédiées à l'artisanat par la CMA 34, apprendre à réagir en cas de cyber-incident avec la CCI d'Albi, mieux connaître les enjeux de l'agriculture connectée avec La Mêlée à Auch... Les différents programmes ainsi que toutes les informations pratiques à destination des entreprises souhaitant participer sont accessibles directement depuis le site internet de la Région.

www.laregion.fr/transition-numerique-et-cybersecurite

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr